Paris le 15 janvier 2015

Elle revient...

Véritable marronnier administratif du début d'année, l'évaluation professionnelle va encore mobiliser, à tous les niveaux, une énergie considérable, occuper un temps qui pourrait être dédié à des tâches plus essentielles et au final coûter très cher à une administration qui cherche désespérément à faire des économies sur le dos des missions de service public.

Solidaires de tous les agents de la DGFiP

Un outil de soumission

L'entretien individuel constitue l'étape centrale du dispositif

L'administration nous le présente comme un moment idyllique et essentiel pour les agents : dialogue, responsabilisation, transparence, valorisation, amélioration des carrières.

La réalité et les objectifs poursuivis sont moins roses !

Il s'agit en fait de vous faire entrer dans le moule d'un individualisme forcené qui s'accommode mal du caractère collectif et coopératif qui préside à l'exercice de vos missions : on a tous besoin les uns des autres !

Il s'agît en réalité de vous faire accepter, de force, de vous soumettre à la dictature des indicateurs de performance, et de vous appâter par les maigres possibilités d'avancement et de progression de carrières : un leurre quand on s'intéresse de près aux gains indiciaires et pécuniaires que permettraient un avancement accéléré d'échelon, quand le volume des promotions se rabougrissent, quand le bel espace professionnel promis par la fusion se rétrécit considérablement sous l'effet des contraintes budgétaires.

Quant au dialogue, il se résume à un monologue, voire à un réquisitoire : quand vous franchissez le seuil du bureau de votre chef de service, votre sort est généralement déjà entendu. S'il s'avère qu'il vous est défavorable, seul le recours en CAP est susceptible de vous sauver.

Ce n'est pas pour rien que la DGFiP elle-même considère que l'évaluation individuelle est constitutive d'un risque psychosocial.

Dans ces conditions et pour toutes ces raisons et bien d'autres encore,

le boycott de l'entretien d'évaluation est légitime.

Solidaires Finances Publiques - Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011Paris - 01.44.64.64.44 - fax 01.43.48.96.16
solidairesfinancespubliques.fr - contact@solidairesfinancespubliques.fr

SECTION SAVOIE

APPEL au Boycott des ENTRETIENS EVALUATIONS
Réagissons COLLECTIVEMENT

La mise en place de l'entretien professionnel s'inscrit encore et toujours dans un contexte général de remise en cause des garanties statutaires (Carrières, rémunérations) pour imposer la culture de résultat, la rémunération au mérite et l'individualisation des carrières.

La fixation d'objectifs peut sembler donner des repères et offrir un cadre rassurant au milieu d'organisations du travail toujours plus floues, flexibles, polyvalentes/spécialisées. En réalité, l'évaluation découpe le travail en une succession d'épreuves qui introduisent objectifs et échéances permanentes.

Ce fractionnement du travail aurait pu rassurer, en fin de compte il nous épuise et engendre la perte du sens de son travail, le stress, la compétition et la triche.
L'évaluation professionnelle va encore mobiliser à tous les niveaux, une énergie considérable, occuper un temps qui pourrait être dédié à des tâches essentielles et au final coûter très cher.

L'ENTRETIEN N'EST PAS OBLIGATOIRE

Le boycott de l'entretien individuel est d'autant plus indispensable face à un système inégalitaire , injuste, face à l'empilement des réformes et des suppressions d'emplois qui broient les repères professionnels, le boycott est un acte de protestation collectif et individuel indispensable.

Ce système :
-rend l'agent dépendant de la hiérarchie pour tous les éléments de sa vie professionnelle (mutation, notation)
-rend individuellement l'agent responsable de la marche de son service, de la DGFIP
-met les agents en concurrence et nie le contexte qui leur est imposé (suppressions d'emplois, restructurations, gel des rémunérations, baisse des crédits de fonctionnement, management par le stress)

MODE D'EMPLOI DU BOYCOTT :

Suite à la convocation reçue par mail à cet entretien, nous vous invitons à répondre par l'annotation suivante :
« En position statutaire donc non contractuelle, je ne peux négocier les objectifs aussi je ne participe pas à l'entretien d'évaluation et m'inscris dans une démarche collective initiée par les représentants des personnels SOLIDAIRES Finances Publiques »

La force de tous les agents de la DGFiP